8455codecollege **Les programmes du collège**

**Les programmes au collège définissent les connaissances essentielles et les méthodes qui doivent être acquises au cours du cycle par les élèves. Ils constituent le cadre national au sein duquel les enseignants organisent leurs enseignements en prenant en compte les rythmes d'apprentissage de chaque élève.**

* [Français](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Français)
* [Mathématiques](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Mathématiques)
* [Langues vivantes](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Langues vivantes)
* [Langues et cultures de l’Antiquité](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Langues_et cultures de l’Antiquité)
* [Histoire-géographie-éducation civique](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Histoire-géographie-éducation_civique)
* [Sciences de la vie et de la Terre](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Sciences de la vie et de la Terre)
* [Physique - chimie](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Physique - chimie)
* [Technologie](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Technologie)
* [Éducation musicale et arts plastiques](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Éducation musicale et arts plastiques)
* [Éducation physique et sportive (EPS)](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Éducation physique et sportive (EPS))
* [Histoire des arts](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Histoire des arts)
* [Informatique et Internet](http://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Informatique et Internet)

**Français**

**Objectif : maîtriser la langue et acquérir une culture littéraire**

Les élèves apprennent à :

* s'exprimer correctement et clairement, à l'oral comme à l'écrit
* lire et analyser des œuvres littéraires et des textes de toutes sortes
* raisonner
* argumenter
* structurer leur pensée

Ils développent leur imagination, leur goût, leur culture et acquièrent les premiers éléments d’une culture humaniste.

**Au programme**

Étude de la langue française

Dans la continuité du travail mené à l’école primaire, les élèves **étudient de façon approfondie le fonctionnement de la langue et apprennent les règles qui la régissent**, en grammaire, en orthographe et en vocabulaire, pour mieux comprendre les textes lus et mieux s'exprimer.

Ces connaissances leur permettent d’**analyser la construction et le fonctionnement des phrases et des textes**. L’accent est également mis sur l’orthographe des mots et leurs différents sens et valeurs selon le contexte dans lequel ils sont employés. Les élèves s’approprient les règles d’accord grammatical en les appliquant dans des exercices divers. Ils enrichissent progressivement leur vocabulaire afin d’employer **un lexique précis et varié, adapté aux situations**.

Expression

**À l’écrit,** les élèves produisent des textes de natures et de longueurs très variées. Ils apprennent à :

* résumer ou reformuler un texte lu ou un propos entendu
* rédiger un dialogue, une description, un récit complet
* inventer des débuts ou suites de récits
* transformer un texte, à l’imiter.

Ils apprennent aussi à commenter un texte et à développer des arguments pour soutenir un point de vue.

**À l’oral**, ils s’entraînent à lire à haute voix et à réciter, à exprimer des émotions et des réflexions personnelles pour les partager, à reformuler la pensée des autres et à en rendre compte, à faire un exposé.

Lecture

En classe, les élèves étudient des œuvres, intégrales ou par extraits, des textes littéraires ou documentaires, des articles de presse, des images, etc. Ils apprennent à les situer dans leur contexte historique et culturel, et à les analyser en fonction du genre auxquels ils appartiennent.

Les professeurs choisissent librement des textes et œuvres dans le cadre fixé par les programmes. De la 6e à la 3e, les programmes de français suivent pour partie une **progression chronologique en relation avec celle des programmes d’histoire** : textes de l’Antiquité en 6e, littérature du Moyen Âge et de la Renaissance en 5e, le récit au XIXe siècle en 4e, œuvres du XXe et du XXIe siècles en 3e.

Les élèves **découvrent également de grands genres littéraires au fil des années** : les contes et récits merveilleux en 6e, les récits d’aventure et la comédie en 5e, la lettre en 4e par exemple. Le théâtre et la poésie sont explorés à chaque niveau selon des modalités différentes.

Les professeurs encouragent les élèves à avoir des lectures personnelles.

**"Lectures pour les collégiens" : des livres pour enrichir l'expérience de lecteur des élèves**

Le ministère publie une liste de livres pour les collégiens. Ces livres permettent d'**enrichir l'expérience de lecteur des élèves** et de **susciter leur curiosité**.

**Mathématiques**

**Objectifs**

Développer ses capacités de raisonnement, d'imagination et d'analyse critique, poser les bases indispensables d’une culture mathématique.

À travers la résolution de problèmes, les élèves apprennent à :

* identifier et formuler des questions
* faire des hypothèses et expérimenter sur des exemples
* bâtir une argumentation
* contrôler les résultats obtenus en évaluant leur pertinence
* communiquer une recherche
* mettre en forme une solution

**Au programme**

De la sixième à la troisième, l'enseignement des mathématiques s'appuie sur l'étude de quatre champs :

* organisation et gestion de données, fonctions
* nombres et calcul
* géométrie
* grandeurs et mesures

En sixième

Les élèves **consolident et enrichissent leurs acquis**, en continuité avec le programme de l'école primaire. Ils acquièrent de nouvelles méthodes et développent leur capacité à utiliser des outils mathématiques.

* situations de proportionnalité, représentation des données
* nombres décimaux, développement du calcul mental et utilisation de la calculatrice
* reconnaissance et construction de figures, notions de symétrie par rapport à un axe
* unités de mesure, angles

En cinquième et quatrième

Les élèves approfondissent les notions et concepts qu'ils ont déjà abordés.

* pourcentages, mise en place des premiers outils statistiques, repérage sur une droite ou un plan
* calcul sur les nombres relatifs entiers et décimaux, calcul littéral (initiation)
* représentations de figures de l’espace, étude des symétries
* calculs d'aires et de volumes

En troisième

Les élèves élargissent leurs compétences.

* premiers éléments de base en statistique descriptive et en probabilité
* calcul numérique (nombres entiers, décimaux et fractionnaires, relatifs ou non, proportionnalité) et premiers éléments de calcul littéral, notion de fonction
* figures de base et propriétés de configurations du plan et de l’espace
* réduction et agrandissement, grandeurs composées et changements d’unités

Ils apprennent aussi à utiliser un tableur-grapheur et un logiciel de construction géométrique.

**Langues vivantes**

**Objectifs**

Apprendre à communiquer

Les élèves s'approprient un outil de communication, oral notamment, indispensable pour voyager et travailler, en France au contact de touristes ou de professionnels parlant une autre langue, en Europe et dans le monde entier.

Découvrir une nouvelle culture

Les élèves prennent conscience des ressemblances et des différences qui existent entre leur culture et celle dont ils étudient la langue et apprennent ainsi à changer leur regard sur l’une et l’autre.

Atteindre des niveaux fixés pour toute l’Europe

**Six niveaux de compétence** de difficulté croissante sont fixés pour toutes les langues vivantes.

**Le premier niveau est atteint à la fin de l'école primaire** : les élèves sont capables, en étant aidés, de communiquer brièvement à l’écrit et à l’oral et de comprendre des textes très courts et très simples.

**Le deuxième niveau doit être atteint en fin de troisième** : les élèves doivent être capables d’échanger des informations de base sur des sujets familiers et de comprendre des textes courts et simples.

**Au programme**

En sixième et en cinquième

Les élèves apprennent à :

* communiquer en société (savoir se présenter, connaître les codes de politesse, les expressions familières, etc.)
* parler de leur quotidien (raconter, décrire, expliquer ses choix, etc.)
* raconter et décrire à partir de documents authentiques variés (chansons, publicités, extraits de films, contes, poèmes, proverbes, etc.)

Ils acquièrent aussi les principaux repères historiques et géographiques.

Ce programme est aussi celui de la seconde langue commencée en quatrième et poursuivie en troisième.

En quatrième et en troisième

Dans leurs deux langues vivantes, les élèves apprennent à expliquer, argumenter, voire débattre.
Ils enrichissent aussi leur connaissance des cultures étudiées.

Ils travaillent sur plusieurs notions :

* le voyage (grandes expéditions, métissage, exil, etc.)
* les sciences et la science-fiction
* l’École et la société
* les influences laissées par cette culture dans leur environnement proche

Dans certains établissements

* les **classes bilangues** permettent d’apprendre dès la 6e deux langues vivantes étrangères, dont l’anglais
* les **sections européennes ou de langues orientales et les sections internationales** offrent à certains élèves la possibilité de suivre un cursus renforcé dans une langue étrangère
* les **sections de langue régionale** permettent aux élèves qui ont suivi à l’école un enseignement dans une section bilingue de langue régionale à parité horaire de poursuivre leur cursus

[Les langues vivantes étrangères](http://www.education.gouv.fr/cid206/les-langues-vivantes-etrangeres.html)

**Langues et cultures de l’Antiquité**

**Objectifs**

Mieux connaître la langue française en s’intéressant à ses origines.
Développer sa culture générale en histoire, en droit, en littérature, en politique et en arts.
Apprendre plus facilement les langues vivantes.

**Au programme**

Il s’agit d’un **enseignement optionnel de trois heures par semaine**, commencé en cinquième pour le latin, en troisième pour le grec. Il peut être suivi tout au long de la scolarité.

L’étude de la civilisation et celle de la langue se font conjointement, à partir de textes d’auteurs latins ou grecs au contenu varié.

À la fin du collège, les élèves maîtrisent les principales règles de grammaire et un lexique suffisant pour analyser et traduire un texte simple. Ils ont appris à comprendre la logique propre à chaque langue, à saisir les nuances et les finesses de chacune et, du même coup, à réfléchir sur la langue française.

**Les élèves étudient les grandes références culturelles**, notamment sur la vie quotidienne, politique et artistique à Rome, sur la cité athénienne au Ve siècle avant Jésus-Christ, sur les grands mythes et l'histoire. En relation avec l’histoire des arts, les élèves découvrent aussi des illustrations d’œuvres d’art, des monuments, participent à des visites de musées, découvrent des œuvres modernes inspirées de l’Antiquité.

**Histoire-géographie-éducation civique**

**Objectifs**

**Se constituer des références culturelles pour mieux se situer dans le temps, dans l’espace, dans un système de valeurs démocratiques et devenir un citoyen responsable**.

En histoire, les élèves acquièrent une culture commune. Ils prennent conscience des héritages du passé et des enjeux du monde présent.

En géographie, les élèves développent leur curiosité et leur connaissance du monde. Ils s'approprient les repères nécessaires pour y évoluer avec discernement.

En éducation civique, ils se préparent à se comporter en personnes responsables. Ils acquièrent aussi les connaissances essentielles pour comprendre la citoyenneté et se préparer à son exercice.

**Au programme en histoire**

Différents champs de l’histoire sont abordés : économique, social, politique et culturel, avec une place particulière pour l’histoire des arts.

En sixième

Après un premier contact avec une civilisation de l’Orient, les élèves découvrent la Grèce et Rome et étudient l'émergence du judaïsme et du christianisme.

En cinquième

Les élèves découvrent les grandes civilisations entre le VIIe siècle et la fin du XVIIe siècle : débuts de l’islam, civilisation médiévale européenne (christianisme, féodalité, émergence de l’État), histoire africaine. Ils abordent également les bouleversements culturels et intellectuels en Europe à partir de la fin du XVe siècle et l’affirmation de l’État.

En quatrième

Les XVIIIe et XIXe siècles (du siècle des Lumières à la révolution industrielle) sont caractérisés par des ruptures décisives : les révolutions sont au centre du programme. La question des traites négrières et de l’esclavage est aussi largement abordée.

En troisième

Les élèves parcourent l’histoire du monde depuis 1914 : ils étudient les guerres mondiales, les régimes totalitaires et le cadre géopolitique mondial d'après 1945. Une attention particulière est portée à l’histoire politique de la France.

**Au programme en géographie**

En sixième

Après un approfondissement de la connaissance de l’espace proche (paysages et territoires), le programme explore le monde, pour y situer les sociétés humaines dans leur diversité, découvrir et caractériser les différentes manières de l’habiter.

En cinquième

Croissance démographique, inégalités des conditions de vie, de richesses et de développement des sociétés, rapports entre les sociétés et les ressources (aménagement, usage, préservation et partage entre les territoires et les hommes) : la cinquième est consacrée au développement durable.

En quatrième

En s'appuyant sur les paysages, les élèves acquièrent quelques éléments simples de description, d’analyse et d’explication du processus de mondialisation et travaillent sur les débats qu'il suscite.

En troisième

En partant des territoires proches et de leurs habitants, les élèves étudient la France comme espace de production ouvert sur l'Europe et le monde et l’Union européenne (UE). Le programme débouche sur le rôle mondial de la France et de l’UE.

**Au programme en éducation civique**

Les élèves s'initient à la complexité de la vie sociale et politique. À partir de situations concrètes (élection des délégués de classe par exemple), ils abordent les notions clés et le vocabulaire de la citoyenneté :

* la vie en collectivité, autour des notions de collégien, d’enfant et d’habitant
* des principes fondateurs, comme la laïcité
* les valeurs de diversité, égalité, sécurité, liberté, droit, justice

La République française et son organisation démocratique sont au cœur du programme de troisième.

**Sciences de la vie et de la Terre**

**Objectifs**

Acquérir des éléments essentiels de culture scientifique pour comprendre le fonctionnement du corps humain, le monde vivant, la Terre et l’environnement.

Les élèves observent des phénomènes ou des organismes vivants, se posent des questions, émettent des hypothèses, réalisent des manipulations et des expérimentations : ils s’initient ainsi à la démarche scientifique.

Ils prennent également conscience de l’importance des règles de sécurité, du respect des autres et de la nécessité pour chacun de se sentir responsable face à l’environnement et à la santé.

**Au programme**

En sixième

Les élèves **observent l’environnement proche afin d’en comprendre deux aspects** : le peuplement des milieux, la production et le recyclage de la matière. Ils analysent des applications biotechnologiques et l’intervention de l’Homme sur son environnement pour satisfaire ses besoins alimentaires :

* caractéristiques de l’environnement proche et répartition des êtres vivants
* peuplement d’un milieu
* origine de la matière des êtres vivants
* pratiques au service de l’alimentation humaine
* diversité, parentés et unité des êtres vivants

En cinquième

Les élèves arrivent à un premier niveau de compréhension des fonctions de nutrition chez l’Homme, de la fonction respiratoire chez les êtres vivants, de la dynamique de la planète à partir de ses manifestations de surface :

* respiration et occupation des milieux de vie
* fonctionnement de l’organisme et besoin en énergie
* géologie externe : évolution des paysages

En quatrième

La reproduction sexuée chez les êtres vivants et chez l’Homme, les mécanismes de la transmission nerveuse et hormonale dans le corps et le fonctionnement interne de la planète sont étudiés :

* activité interne du globe
* reproduction sexuée et maintien des espèces dans les milieux
* transmission de la vie chez l’Homme
* communication nerveuse et hormonale chez l'être humain

En troisième

Avec la génétique et l’immunologie, les connaissances sur l’Homme s’enrichissent. La biodiversité et l’évolution des espèces posent les caractéristiques du vivant. La fin du collège est alors le moment de conduire une réflexion sur la science en abordant les implications éthiques de certains progrès scientifiques et la responsabilité face à l’environnement, au monde vivant et à la santé :

* diversité et unité des êtres humains
* évolution des organismes vivants et histoire de la Terre
* risque infectieux et protection de l’organisme
* responsabilité humaine en matière de santé et d’environnement

**Physique - chimie**

**Objectifs**

Acquérir les bases d'une culture scientifique dans différents domaines de la physique et de la chimie.

En s’appuyant avant tout sur l’expérimentation, les élèves acquièrent les premières notions scientifiques sur la matière, la lumière, l'électricité, la gravitation.

Ils développent leur sens de l'observation, leur curiosité, leur esprit critique et leur intérêt pour les progrès scientifiques et techniques.

**Au programme**

L'enseignement de la physique-chimie commence en cinquième.

En cinquième

**L’eau**
Les élèves réfléchissent sur le rôle de l’eau dans notre environnement. En observant qu’une eau limpide n’est pas toujours une eau pure, ils abordent les notions de mélanges homogènes et de corps purs.

**L’électricité**
Les circuits électriques en courant continu sont étudiés grâce à des réalisations pratiques, avec le souci d'aborder les problèmes de sécurité par la notion de court-circuit notamment.

**La lumière**
Pour traiter la notion de lumière, les élèves sont amenés à répondre aux questions : comment éclairer et voir un objet ? Comment se propage la lumière ?

En quatrième

**La molécule**
La notion de molécule est introduite à travers les exemples de l’eau et de l’air. Les transformations chimiques sont interprétées en utilisant la notion d'atome.

**L’électricité**
Après la phase de sensibilisation et l’observation de phénomènes, les élèves découvrent les lois générales de l'électricité.

**La lumière**
En prolongement du programme de 5e, la notion de couleur ainsi que la formation des images avec une lentille sont étudiées.

En troisième

**La chimie**
Les élèves sont amenés à identifier les matériaux et les solutions aqueuses qui conduisent le courant. "Comment créer de nouvelles espèces chimiques ?" est aussi une question sur laquelle ils s’interrogent.

**L’électricité**
De la centrale électrique à l’utilisateur, les élèves abordent des questions liées à la production et à l’utilisation de l’énergie électrique.

**La gravitation**
Pour expliquer la gravitation, on s’intéresse à l’organisation du système solaire, à la relation entre le poids et la masse d’un objet.

**Technologie**

**Objectifs**

Comprendre le monde technique en s'appuyant sur des démarches concrètes.

Les élèves acquièrent des méthodes et des connaissances pour comprendre et maîtriser le fonctionnement d’objets techniques, fabriqués par l'homme pour répondre à ses besoins. Ils analysent leur conception et leur réalisation, ils situent les évolutions technologiques dans la chronologie des découvertes et des innovations.

Ils étudient aussi l’impact de ces objets techniques et de leurs transformations sur la société et sur l’environnement.

**Au programme**

En sixième

Comprendre le fonctionnement d'un objet technique.

Les élèves étudient le fonctionnement d'objets techniques liés aux moyens de transport. Ils découvrent et mettent en œuvre des moyens de fabrication.

Ils approfondissent également leur connaissance des technologies de l'information et de la communication (TIC) en continuité avec le programme de l'école primaire.

En cinquième et quatrième

Développer ses connaissances sur la conception, la réalisation d'un objet technique et sur les TIC.
En cinquième, les activités portent sur l’habitat et les ouvrages (pavillon, bâtiment collectif, pont, tunnel, aménagement urbain ou routier). En quatrième, elles portent sur le confort et la domotique (ensemble des technologies de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications utilisées dans les habitations).

Les élèves analysent des systèmes et des procédés de réalisation, ils s'initient aux démarches de conception.

Ils enrichissent leurs connaissances sur les TIC, avec le pilotage de systèmes automatiques et la modélisation numérique.

En troisième

S'initier à la démarche technologique en prenant en compte les contraintes techniques, économiques, environnementales et sociales.

Les élèves développent un ou plusieurs projets qui sont l'occasion d'exploiter et d'approfondir les connaissances et les capacités acquises aux niveaux précédents.

Ils acquièrent des méthodes de travail et améliorent leur maîtrise des TIC par la production d'un média numérique associé au projet.

**Éducation musicale et arts plastiques**

**Objectifs**

Développer sa capacité à observer des œuvres, pratiquer une activité artistique.

Les élèves découvrent, par l’analyse d’œuvres d’art, la diversité des genres, des styles et des périodes.

Ils acquièrent progressivement le goût de l’expression personnelle et de la création, les moyens de comprendre le phénomène de la création en musique, en arts plastiques, en architecture, dans le domaine des images.

**Au programme**

Éducation musicale

Les élèves **écoutent des** **œuvres musicales variées** : chansons, pièces instrumentales, œuvres classiques. Ils apprennent à les analyser, à interpréter certains de leurs éléments, approfondissent leur culture musicale et acquièrent des connaissances techniques (solfège, chant ou pratique d’un instrument).

Dans chaque collège, les élèves qui le souhaitent peuvent s'exercer au chant dans la chorale conduite par le professeur d’éducation musicale. L'établissement peut aussi proposer un travail régulier avec un instrument.

Arts plastiques

Les élèves sont **mis en contact avec des œuvres variées** : dessin, peinture, collage, sculpture, modelage, architecture, photographie, cinéma, vidéo, numérique. Elles sont abordées dans leur dimension matérielle et dans leurs significations historiques et sociales.

En articulant l’approche culturelle et la pratique artistique, cet enseignement développe chez les élèves des capacités de réflexion et d’expression sur les arts du passé et sur l'art contemporain.

Il donne aux élèves les moyens :

* d’étendre leur culture artistique et situer les œuvres dans l’histoire
* de maîtriser les techniques du dessin et de la peinture
* de comprendre l’image et la mise en espace
* de découvrir une partie du sens des œuvres observées

Dans certains collèges

Certains collèges peuvent proposer des **classes dites "à horaires aménagés"** afin d’offrir aux élèves, dans le cadre des horaires et des programmes, un enseignement artistique renforcé. À l’origine, elles ne concernaient que la musique et la danse ; elles s’ouvrent aujourd’hui au théâtre et aux arts plastiques.

La **classe dite "à projet artistique et culturel"** propose, quant à elle, toujours dans le cadre des horaires et des programmes, une expérience artistique et culturelle à tous les élèves de la classe. Elle fait appel à des artistes et à des professionnels de la culture et offre une ouverture à l’architecture, au cinéma et à l’audiovisuel, à la danse, au design, à la littérature, au patrimoine, à la photo, au théâtre...

Les **ateliers artistiques** sont des lieux de pratiques artistiques et de rencontres avec la création contemporaine. Ils sont ouverts aux élèves volontaires qui peuvent, sous la responsabilité d’une équipe d’enseignants, mener un projet.

[Éducation artistique et culturelle](http://www.education.gouv.fr/cid20725/education-artistique-et-culturelle.html)

**Éducation physique et sportive (EPS)**

**Objectifs**

Acquérir, à un âge de transformations, de nouvelles capacités physiques.

Au collège, les élèves passent de la préadolescence à l’adolescence : ils connaissent des transformations corporelles et psychologiques importantes. Pour **acquérir une image positive d’eux-mêmes et ressentir le bien-être que donne la confiance en soi**, ils apprennent à s’engager dans des projets, acquièrent des méthodes. Ils prennent aussi des responsabilités et assimilent progressivement des règles indispensables.

**Au programme**

Les activités proposées se classent en grands groupes :

* athlétisme (demi-fond, haies, hauteur, javelot, multi bond, relais vitesse)
* natation sportive (natation longue, natation de vitesse)
* activités de pleine nature (canoë kayak, course d’orientation, escalade)
* gymnastique (aérobic, acrosport, gymnastique sportive, rythmique)
* activités artistiques (arts du cirque, danse)
* sports collectifs (basket, football, handball, rugby, volley ball)
* sports de raquette (badminton, tennis de table)
* combat (boxe française, lutte)

En variant les activités, les élèves apprennent à :

* réaliser une performance mesurée dans le temps et l’espace (natation, athlétisme)
* adapter un déplacement : choisir un itinéraire dans un milieu naturel, s’engager en sécurité et dans le respect de l’environnement (escalade, course d’orientation)
* réaliser une prestation artistique ou acrobatique : imaginer, produire et maîtriser une création devant un public (danse)
* conduire et maîtriser un affrontement : prendre des décisions en respectant les adversaires, les partenaires, l’arbitre (sports collectifs)

Ils montrent aussi qu’ils sont capables de se préparer, se préserver et récupérer d’un effort. Ils apprennent à identifier les facteurs de risques, à s’approprier des principes de santé et d’hygiène de vie, à maîtriser leurs émotions et à apprécier les effets de l’activité physique sur leur corps.

Associations sportives

Pour les élèves volontaires, l’association sportive (AS) propose dans tous les collèges d’autres pratiques qui leur permettent de se spécialiser dans une ou plusieurs activités sportives, d’en découvrir de nouvelles, de se former à des tâches d’organisation, d’arbitrage, de reportage, etc. L’AS organise aussi des rencontres entre élèves d’un même ou de plusieurs établissements.

Sections sportives scolaires

Les sections sportives scolaires donnent aux élèves la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique et permettent de concilier études et pratique sportive renforcée.

[Le sport au collège](http://www.education.gouv.fr/cid4364/le-sport-college.html)

**Histoire des arts**

L'enseignement de l'histoire des arts commence cette année au collège, après avoir été mis en place à l'école primaire en 2008. Il se trouve au carrefour de toutes les disciplines et mobilise donc tous les enseignants. À partir de 2011, le diplôme national du brevet comporte un oral d’histoire des arts.

**Objectifs**

Acquérir une culture artistique commune.

Les élèves découvrent de grandes œuvres qui relèvent de différents domaines artistiques, de différentes époques et de différentes civilisations. Ils comprennent qu’ils sont les héritiers de ces cultures dont ils observent les traces : ils en saisissent le sens et enrichissent ainsi leur sensibilité.

**Au programme**

L’enseignement de l’histoire des arts est transdisciplinaire : il est assuré par tous les professeurs, notamment ceux d’éducation musicale et d’arts plastiques, d’histoire, de français, de langues vivantes et anciennes.

L'enseignement se fonde sur les périodes étudiées en cours d'histoire et sur six grands domaines artistiques :

* arts de l'espace : architecture, arts des jardins
* arts du langage : littérature (récit, poésie)
* arts du quotidien : design, objets d’art
* arts du son : musique (instrumentale, vocale)
* arts du spectacle vivant : théâtre, danse, cirque, marionnettes
* arts du visuel : arts plastiques, cinéma, photographie

Il permet aux élèves d'aller à la rencontre des œuvres d'art :

* en visitant des musées ou des sites consacrés à l’art
* en analysant des images
* en écoutant des œuvres musicales
* en assistant à des spectacles, etc.

Il met aussi en relation les arts, la culture scientifique et technique, l’histoire des idées, des sociétés, des cultures ou des religions. Par exemple, en abordant les productions artistiques inspirées par les mythes et les religions, les États et le pouvoir, l’espace et le temps, les formes d’expression en relation avec les techniques.

Pratique artistique et culturelle

La pratique artistique et culturelle peut offrir des prolongements sensibles et concrets à l'enseignement de l'histoire des arts, en permettant aux élèves de développer des compétences spécifiques dans des chorales, des ateliers de théâtre, de danse, d'écriture, etc. La plupart de ces activités sont encadrées par un enseignant et un artiste professionnel, qui transmet son expérience et son savoir-faire et contribue ainsi à l'ouverture du collège sur le monde des arts et de la culture.

**Informatique et Internet**

Au collège, tous les enseignants concourent à la formation à l'informatique et à Internet.

**La place dans les enseignements**

Chaque discipline enseignée contribue à faire acquérir aux élèves la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. Les outils informatiques et multimédia trouvent leur place :

* en français, avec par exemple la recherche documentaire, le traitement de texte
* en histoire-géographie, où les élèves manient des cartes, des images et d’autres ressources documentaires numériques
* en mathématiques et en sciences, avec l’utilisation de logiciels, par exemple de géométrie ou d'étude des séismes
* en langues vivantes où, grâce aux outils multimédia, l’élève apprend à être autonome
* dans les enseignements artistiques, avec les outils graphiques numériques pour les arts plastiques et différentes technologies comme les générateurs de sons pour l’éducation musicale

Les élèves sont aussi sensibilisés aux questions de droits, en particulier à la protection de la vie privée.

**Le brevet informatique et Internet (B2i)**

L’objectif du B2i est d'attester le niveau de maîtrise des outils multimédia et de l'Internet. Cinq grands domaines de compétences sont abordés :

* s’approprier un environnement informatique de travail
* adopter une attitude responsable
* créer, produire, traiter, exploiter des données
* s'informer, se documenter
* communiquer, échanger

L’élève obtient son B2i quand il a validé 80% des compétences exigibles. Le B2i compte pour l’obtention du diplôme national du brevet.

**Un cahier de textes numérique**

Un cahier de textes numérique se met en place progressivement dans les établissements.

Il permet aux élèves et à leurs parents de **consulter à distance le travail demandé et d'avoir accès à des documents fournis par les enseignants** : éléments de cours, textes, photos, vidéos, enregistrements sonores, selon les disciplines.

**Une charte pour l'usage des outils multimédia**

Pour aider les élèves à une maîtrise raisonnée des outils (ordinateurs, scanners, appareils photos numériques, etc.) et des logiciels mis à leur disposition, le collège les **informe sur les droits de propriété et d'usage des ressources et sur les risques auxquels ils s'exposent**. Dans la plupart des établissements, une charte d'usage doit être respectée par tous.